

et se rendirent sur le devant de l'église, où ils furent entourés par la foule des partisans de M. C. A. P. Pelletier, et le dit M. L. A. Miller ne m'a fait remise des dits writs d'élection que le neuf du présent mois.

Pour ces causes, je déclare n'avoir pu mettre à exécution le bref de Sa Majesté à moi transmis pour l'élection d'un membre pour représenter la division électorale de Kamouraska dans la Chambre des Communes de la Puissance du Canada, et n'avoir pu, par violence et force majeure, continuer et terminer mes procédés commencés.

Le tout humblement soumis.

(Signé,)

H. GARON,
Officier-Rapporteur.

Vraie Copie,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

OTTAWA, 5 novembre 1867.

Je, soussigné, Henri Garon, officier-rapporteur pour le district de Kamouraska, jure solennellement que je suis qualifié suivant la loi pour agir en la qualité d'officier-rapporteur pour le dit district électoral de Kamouraska, à l'élection d'un membre pour la Chambre des Communes du Canada, et que j'agirai en cette qualité fidèlement, sans partialité, crainte, faveur ou affection.

Ainsi, Dieu me soit en aide.

(Signé,)

H. GARON.

Vraie Copie,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

Je, soussigné, certifie par les présentes que le vingt-quatrième jour du mois d'août en l'année mil huit cent-soixante-sept, Henri Garon, officier-rapporteur pour le district électoral de Kamouraska, à l'élection d'un membre pour la Chambre des Communes du Canada, a prêté et signé devant moi le serment d'office requis en pareil cas d'un officier-rapporteur par la trente-deuxième section du sixième chapitre des Statuts Refondus du Canada.

En foi de quoi, je lui ai délivré sous mon seing le présent certificat.

(Signé,)

A. GAGNÉ, J. P.

Vraie Copie,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

OTTAWA, 5 novembre 1867.

A JOSEPH CHARLES LINDSAY, Ecuier, Notaire Public,
Kamouraska.

Sachez qu'en ma qualité d'officier-rapporteur pour le district électoral de Kamouraska, à l'élection d'un membre pour la Chambre des Communes du Canada, je vous ai nommé et vous nomme par les présentes mon clerc d'élection pour agir en cette qualité suivant la loi à la prochaine élection du dit district électoral pour un membre de la Chambre des Communes du Canada; laquelle élection sera par moi ouverte le trente-unième jour du mois d'août courant.